



République Française
Département de la Charente
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU ROUILLACAIS

Procès-verbal

**Séance du conseil communautaire
du 18 mai 2026**

Nombre de conseillers
en exercice : 25
Titulaires présents : 20
Suppléants : 1
Pouvoirs : 1
Excusés : 5

L'an deux mille vingt-six, le dix-huit mai à 18 heures, le Conseil communautaire, dûment convoqué le 7 mai dernier, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par La Loi, à la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Christian VIGNAUD, Président.

I. Ouverture de la séance à 18h00

Nombre de conseillers en exercice : 25

II. Vérification du quorum

Le président de séance procède à l'appel des conseillers communautaires en exercice.

Présents :

COURBILLAC : Mme Roseline LEMBERT, Mme Dalida DERBAL, **DOUZAT** : M. Pascal BURBAUD, **ECHALLAT** : M. Michel GOYON, **GENAC-BIGNAC** : M. Thierry BOURDAREAU, Mme Marina GRAMMATICO, **MARCILLAC-LANVILLE** : M. Thierry MARCILLAUD, **MAREUIL** : Mme Claudine RODET, **MONS** : M. Patrick MESNARD, **ROUILLAC** : M. Christian VIGNAUD, Mme Elisabeth MASSON, M. Jean-Luc BOUTIN, Mme Céline GARREAU, Mme Joëlle FALOURD, Mme Françoise ROY, M. Boris CHAUMONNOT, **SAINT-AMANT-DE-NOUERE** : M. Laurent BATY, **SAINT-CYBARDEAUX** : / **SAINT-GENIS-D'HIERSAC** : Mme Stéphanie ROTURIER, M. Yanick MENARD, **VAL D'AUGE** : M. Alexandre GAUVIN, **VAUX-ROUILLAC** : M. Jean-Guy CHAUVET.

Suppléant en situation délibérante : M. Michel GOYON

Pouvoirs : M. Jean-Marie GASCHET à Pascal BURBAUD

Excusés : M. Alain BRIAND, M. Philippe BOISUMAULT, M. Jean-Marie GASCHET, M. Patrick GODICHAUD, Mme Marie-France VOISIN

III. Désignation du secrétaire de séance

Monsieur Le Président ayant ouvert la séance, procède en conformité à l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire de séance pris dans le sein du conseil. Madame Céline GARREAU est désignée pour remplir cette fonction.

IV. Adoption du procès-verbal de la dernière séance

Le procès-verbal de la séance du Conseil Communautaire du 20 avril 2026 a été transmis par courriel le 30 avril 2026. Le Conseil Communautaire adopte le procès-verbal du dernier conseil communautaire.

V. Décisions prises par le président en vertu de l'article L.2122-22 du C.G.C.T.

Néant

VI. Ordre du jour et synthèses des décisions à prendre

1. Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID) – Complément à la liste proposée

Le Président rappelle que la constitution de la Commission Intercommunale des Impôts Directs nécessite la transmission à la Direction départementale des Finances publiques d'une liste de contribuables en nombre double, soit 20 commissaires titulaires et 20 commissaires suppléants.

La liste établie lors de la précédente séance étant incomplète, le Conseil communautaire procède à son complément afin de permettre sa transmission aux services fiscaux, qui procéderont ensuite à la désignation des membres de la commission.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire approuve la liste complétée et autorise sa transmission à la Direction départementale des Finances publiques.

2. Désignation des représentants au sein des syndicats de rivière – Compétence GEMAPI

Le Conseil Communautaire valide les désignations suivantes des délégués titulaires et des délégués suppléants au sein des organismes où la Communauté de Communes est représentée.

SYBRA	
TITULAIRES	SUPPLEANTS
Jean-Marie GASCHET (Saint-Cybardeaux)	Camille FABRE (Saint-Cybardeaux)
Jackie PELLETANT (Saint-Amant-de-Nouère)	François BARTHOUT (Saint-Amant-de-Nouère)
Michel GOYON (Échallat)	Thierry BOURDAREAU (Genac-Bignac)
Jean-Luc BOUTIN (Rouillac)	Didier MICHELET (Douzat)
Julien DELAGE (Saint-Genis-d'Hiersac)	Karine GASCON-GRANGER (Saint-Genis-d'Hiersac)

SYMBA	
TITULAIRE	SUPPLEANT
Claude BORDONADO (Mareuil)	Emmanuel VIGNERON (Val-d'Auge)

Les référents communaux du SYMBA sont :

Mareuil : Florent AUDOUIT (titulaire) ; Claude BORDONADO (suppléant) ;

Vaux-Rouillac : Wilfried FOURNIER (titulaire) et Stéphanie BONTEMPS (suppléante) ;

Rouillac : Jean-Luc BOUTIN (titulaire) et Marjorie LACROIX (suppléante) ;
Courbillac : Benjamin BETTING (titulaire) et Stéphane JUILLET (suppléant) ;
Val-d'Auge : Emmanuel VIGNERON (titulaire) et Loïc TRUCHON (suppléant).

SBCP	
TITULAIRE	SUPPLEANT
Anthony VALANTIN (Marcillac-Lanville)	Thierry MARCILLAUD (Marcillac-Lanville)
Kevin LABORDERIE (Saint-Genis-d'Hiersac)	Rodolphe PREVOST (Saint-Genis-d'Hiersac)
Thierry BOURDAREAU (Genac-Bignac)	Martine RONTET (Marcillac-Lanville)

SMABACAB	
TITULAIRE	SUPPLEANT
Emmanuel VIGNERON (Val-d'Auge)	Alexandre GAUVIN (Val-d'Auge)
Patricia BAZIRE (Val-d'Auge)	Marie-France VOISIN (Val-d'Auge)
Anthony VALANTIN (Marcillac-Lanville)	Thierry MARCILLAUD (Marcillac-Lanville)
Patrick MESNARD (Mons)	Mélanie SOURISSEAU (Mons)
Joëlle FALOURD (Rouillac)	Mélanie ROY (Rouillac)
Fabrice CAIVEAU (Rouillac)	Patrick GODICHAUD (Rouillac)

3. Participation aux organismes extérieurs - 2026

Le Conseil Communautaire accepte d'inscrire les montants suivants pour la participation financière du Rouillacais aux organismes suivants :

Budget Principal

Sur le compte 611 :

- GRAND COGNAC Droit des sols 22 899,50 €

Sur le compte 65568 :

- PETR (Grand Cognac) 5 018,62 €
- SYBRA 38 861,35 €
- ATD Volet AMO 5 577,12 €
- ATD Volet numérique 4 631,92 €

Sur le compte 6156 :

- ATD Maintenance parc informatique 1 157,98 €

Le Conseil communautaire approuve l'inscription de ces participations au budget principal 2026.

4. Dispositif de dégrèvement eau potable « usagers non domestique »

Le Conseil communautaire approuve la mise en place d'un dispositif permettant, à titre exceptionnel et sous conditions, l'octroi d'un dégrèvement aux usagers non domestiques du service d'eau potable en cas de fuite sur canalisation après compteur.

Chaque demande fera l'objet d'un examen individualisé sur présentation des justificatifs nécessaires.

5. Convention avec le SBCP relative à l'étude hydraulique des captages des Puits de Pont-Roux

Le Conseil communautaire approuve la convention conclue avec le Syndicat des Bassins Charente et Péruse (SBCP) relative à sa participation financière à l'étude hydraulique de répartition des débits sur

les bras de la Charente aux abords des captages d'eau potable des Puits de Pont-Roux à Marcillac-Lanville.

La participation financière du SBCP est fixée à 1 996 € HT.

6. Désignation des référents handicap

Le Conseil communautaire désigne Madame Anne-Sophie DE CASTRO en qualité de référente handicap pour les agents et Madame Marina GRAMMATICO en qualité d'élue référente handicap.

7. Présentation du projet d'extension de la médiathèque intercommunale

Le Directeur Général des Services présente l'état d'avancement du projet d'extension et de réaménagement de la médiathèque intercommunale, les principales orientations retenues dans le cadre de l'Avant-Projet Définitif ainsi que les éléments prévisionnels relatifs au calendrier et au coût de l'opération.

Le coût prévisionnel des travaux est estimé à 1 302 318,50 € HT. La consultation des entreprises est prévue en juin 2026, pour un démarrage des travaux à l'automne 2026 et une livraison de l'équipement à l'été 2028.

Le Conseil communautaire prend acte de cette présentation et des échanges qui ont suivi.

VII. Questions diverses

Pascal BURBAUD fait un point d'étape sur le dossier de la piscine communautaire à la suite de la réunion du groupe de travail réunie quelques jours auparavant. L'analyse des besoins et les différentes hypothèses de réalisation se poursuivent

Il informe également dans le cadre des activités sportives, l'organisation des Olympiades organisés avec l'USEP le mardi 19 mai sur le stade de Saint-Cybardeaux.

Mauricette Redon, directrice de la médiathèque présente les animations à venir.

VIII. Représentations du Conseil communautaire – Agenda des Commissions

Prochaine séance du conseil communautaire : Lundi 8 juin 2026 - 18h – Rouillac.

La séance est levée à 19h30

